

Pauvreté et exclusion en Pologne

Anna Szukielojć-Bieńkuńska, Madior Fall et Daniel Verger*

Jusqu'au milieu des années 1980, la Pologne faisait partie des pays européens dont la population croissait le plus vite. Cette tendance s'est inversée au cours de la décennie 1990, au point qu'en 1999, pour la première fois la population a diminué, le solde migratoire négatif n'étant pas compensé par l'excédent naturel des naissances sur les décès, désormais voisin de zéro. L'espérance de vie a tendance à s'élever, un peu plus pour les hommes que pour les femmes. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays s'est fortement urbanisé, même si le mouvement s'est ralenti dans les années les plus récentes. La structure sociale s'est également modifiée, avec davantage de cols blancs et moins d'agriculteurs. La cohabitation entre générations reste répandue, et le pourcentage des familles nombreuses est assez élevé, puisque près de 10 % des ménages sont des couples avec trois enfants ou plus. Alors que le taux d'activité est élevé, le chômage fluctue entre 13 % et 18 %, et touche fortement les jeunes. Le produit intérieur brut par habitant a baissé dans la période qui a suivi la libéralisation de l'économie, puis a connu une phase de croissance continue et rapide entre 1992 et 1997. Un ralentissement continu de cette croissance est observé depuis 1998 et ce n'est qu'en 2003 que cette tendance semble arrêtée. L'inégalité des revenus, auparavant plus faible que dans la plupart des pays européens, a augmenté ; elle est désormais proche de la moyenne. Le niveau de vie moyen n'est encore que le quart environ de ce qu'il est dans un pays comme la France. Près de la moitié du budget moyen est consacrée aux besoins de base, alimentation et habillement. Près d'un ménage polonais sur deux n'a pas assez d'argent pour manger de la viande ou du poisson, près de 40 % des logements auraient besoin d'une rénovation générale.

La pauvreté monétaire touche principalement les familles nombreuses, les ménages jeunes ; elle sévit principalement à la campagne. 9 % des ménages sont affectés, et près de 18 % des enfants de moins de 14 ans. Les mauvaises conditions de vie touchent aussi davantage les ruraux, les agriculteurs et les hommes seuls alors que les difficultés à équilibrer le budget sont plutôt plus fréquentes en ville. L'exclusion sociale définit une autre catégorie de population en difficulté. Pauvreté et exclusion sont corrélées, mais faiblement : la Pologne est un pays où les liens familiaux sont forts, ce qui peut atténuer certaines conséquences de la pauvreté, sauf peut-être pour les chômeurs sans qualification, cas où les handicaps ont tendance à se cumuler.

** Anna Szukielojć-Bieńkuńska est chef de Division au Département des Conditions de vie du GUS, Madior Fall fait partie du département d'économie sociale et rurale de l'Inra et de la division revenu et patrimoine de l'Insee et Daniel Verger est responsable de l'unité Méthodes statistiques de l'Insee.*

Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Les bouleversements survenus dans les années 1990 tant sur le plan économique (poursuite du processus de mondialisation, chômage élevé dans la plupart des pays européens), que politique (chute du mur de Berlin) revêtent une importance particulière pour la Pologne. La transition vers une économie de marché s'est accompagnée de transformations considérables du marché du travail et des modes de vie des ménages.

À l'instar de celle de la majorité des pays européens, la population polonaise vieillit

Avec une densité de population de 124 h/km² en 1997, la Pologne compte 38 660 000 d'habitants. Elle a connu une histoire démographique assez contrastée. Alors qu'elle faisait partie, jusqu'au milieu des années 1980, des pays européens ayant les plus forts taux de croissance de la population (environ 0,9 % par an), dans les années 1990, ce taux a nettement diminué : à partir de 1995, le rythme de croissance de la population se situe au-dessous de 0,1 %. En 1999, pour la première fois après la Seconde Guerre mondiale, en Pologne, la population diminue, suite à la conjonction d'un excédent naturel des naissances sur les décès très faible et d'un solde migratoire négatif. Cette tendance est restée inchangée depuis lors. Le pourcentage des personnes âgées de moins de vingt ans est élevé en Pologne comparativement à la majorité des pays européens, alors même que la base de la pyramide (0-4 ans) présente un resserrement marqué (cf. graphique I). L'âge médian est de 34 ans avec une légère différence entre les hommes et les femmes (33 ans pour les hommes et 36 ans pour les femmes). Les plus de 65 ans représentent 11,7 % de la population totale.

Une espérance de vie qui a tendance à s'élever

De 1990 à 1997, l'espérance de vie s'est accrue : les hommes ont gagné environ 2 ans, alors que dans le même temps l'allongement de la vie pour les femmes n'a été que de 1 an et demi. En 1997, les hommes ont une espérance de vie de 68,5 ans contre 77 ans pour les femmes.

La mortalité infantile est de 10,2 ‰. En moins de 10 ans, elle a été divisée par 2, et cette baisse semble se poursuivre. Avec les évolutions de la natalité et de la mortalité en cours, on peut s'attendre à une convergence à moyen terme de la structure démographique de la Pologne vers

celle de la plupart des pays de l'Union européenne (1).

Une Pologne de moins en moins rurale

En 1997, la population rurale constituait 32,9 % environ de la population totale (cf. tableau 1). De 1946 à 1997, la part de la population urbaine a presque doublé, passant de 34 % à 67,1 %. Toutefois, depuis le début des années 90, la migration du milieu rural vers le milieu urbain s'est fortement réduite. Cette évolution démographique s'accompagne d'une modification de la structure socio-démographique, avec en particulier de moins en moins d'agriculteurs et de plus en plus de cols blancs.

Avec un taux d'activité en 1997 de 57,5 %, la Pologne apparaît très active, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (Szukiełojć-Bieńkuńska *et al.*, 2000). La part de femmes dans la population active était de 45,7 % en 1997 (45,8 % en 1999) alors que leur part dans la population globale était de 51 % en 1997 (en légère baisse puisqu'elle était de 53 % en 1946).

Plus de la moitié des Polonais ont un niveau d'éducation secondaire et professionnel de base (cf. tableau 2). Peu sont sans éducation. La formation est plutôt orientée vers l'industrie.

Une des caractéristiques des ménages polonais est la prédominance des familles nombreuses (cf. tableau 3). Le fort pourcentage des autres ménages (12,4 %) est le signe d'une perma-

1. Sauf si les phénomènes migratoires contrecarriaient ce mouvement. À l'instar de l'Irlande et de l'Espagne, la Pologne tend à passer d'un statut de vieux pays d'émigration à un pays d'immigration.

Tableau 1
Répartition des ménages par type de commune et âge de la personne de référence

En %

Âge de la personne de référence	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Moins de 30 ans	9,0	10,1	6,8
De 30 à 39 ans	20,0	20,2	19,5
De 40 à 49 ans	23,9	24,7	22,4
De 50 à 59 ans	16,3	15,9	17,0
De 60 à 69 ans	17,2	16,4	18,7
70 ans et plus	13,6	12,7	15,6
Structure par type de commune	100,0	67,1	32,9

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

nence de la cohabitation entre générations, particulièrement marquée dans les zones rurales. Ceci explique également que les familles monoparentales soient assez répandues : aux jeunes mères sans conjoint mais avec enfant(s) se rajoutent les personnes âgées, veuves ou divorcées, cohabitant avec leurs enfants adultes célibataires.

La répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (cf. tableau 4) (2) montre un fort taux d'ouvriers aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Les agriculteurs constituent encore en Pologne une part non négligeable de la population (15,1 %), contrairement à ce que l'on observe aujourd'hui dans beaucoup de pays européens.

Le passage à l'économie de marché explique en partie l'évolution du chômage

Le passage à l'économie de marché a produit en Pologne des changements brusques sur le marché du travail. Le chômage est devenu un nouvel élément de la réalité sociale polonaise. Le début des années 1990 est marqué par une hausse du taux de chômage (3) qui est passé de

12,9 % en 1992 à 15,9 % en 1994. À cette hausse a succédé une diminution (12,8 % en 1997). Pour la période la plus récente, on observe à partir de 1999, une nouvelle dégradation de la situation sur le marché du travail : le taux de chômage a augmenté pour dépasser 18 % en 2003. Comme dans la plupart des pays européens, le chômage est plus élevé dans les zones urbaines qu'à la campagne, bien que la différence, sur la période la plus récente, soit moindre en Pologne.

À la différence des pays de l'Europe du Sud, le taux de chômage des femmes est remarquable-

2. Les cols blancs sont pris dans leur ensemble, sans distinction de niveau de qualification.

3. Il s'agit ici du chômage au sens du BIT. Pour être chômeur, il faut avoir entre 15 ans et 74 ans, et répondre aux trois conditions :

- ne pas avoir d'emploi et ne pas avoir travaillé plus d'une heure pendant la semaine de référence ;
- rechercher activement un travail ;
- être immédiatement disponible pour travailler.

Ainsi défini, le volume du chômage présente des variations saisonnières : avoir fourni quelques heures de travail pendant l'été pour des activités agricoles suffit à exclure un individu du chômage pour la période considérée : on doit donc quantifier le chômage BIT à un moment précis de l'année. Mais il n'y a aucune raison pour que l'ampleur et l'allure de ces variations soient les mêmes dans les deux pays ; il semble toutefois que les situations en mars pour la France et en février pour la Pologne soient suffisamment proches pour assurer la comparabilité.

Tableau 2
Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus selon le niveau d'éducation en 1997

En %

	Supérieur	Secondaire	Professionnel de base	Primaire	Primaire non terminé (1)
Ensemble	7,8	28,4	25,7	34,0	4,1
Hommes	8,0	23,4	33,8	31,7	3,1
Femmes	7,6	33,0	18,3	36,1	5,0

1. Primaire non terminé ou sans formation scolaire.

Source : calculs Gus, 1997.

Tableau 3
Ménages par type de famille biologique

En %

Type de famille	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Homme seul	5,7	6,0	5,2
Femme seule	14,0	16,3	9,4
Couple sans enfant	16,7	17,1	15,9
Couple avec un enfant	15,8	17,4	12,5
Couple avec deux enfants	16,8	17,9	14,4
Couple avec trois enfants ou plus	9,8	7,4	14,7
Famille monoparentale	8,8	9,2	8,2
Autre ménage	12,4	8,7	19,7

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Tableau 4
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 1997

En %

Catégorie socioprofessionnelle (1)	Ensemble	Urbain	Rural
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Agriculteur	15,1	2,4	41,1
Indépendant non agricole	6,6	8,0	3,8
Col blanc	28,8	37,6	10,7
Ouvrier qualifié	35,6	37,6	31,5
Ouvrier non qualifié	11,4	11,3	11,5
Autres	2,5	3,1	1,4

1. Les retraités sont ici reclassés dans leur ancienne profession.

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

ment proche de celui des hommes. Il n'est supérieur que de 2,9 points à celui des hommes en 1998 mais était légèrement inférieur à celui des hommes au pic du chômage en 1996 (cf. graphique II).

Les problèmes du marché du travail touchent très fortement les jeunes. En 1992 les moins de 25 ans représentaient environ 25 % dans la population des chômeurs, cette proportion ayant eu plutôt tendance à croître entre 1992 et 1998, avec un pic marqué en 1996 (4) (cf. graphique III).

Une croissance forte du Pib par habitant

Tout de suite après la libéralisation de l'économie, une baisse du Pib a été observée. Mais la croissance est revenue à partir de 1992 et, exprimée en Pib par habitant, elle est forte ; son taux a crû de 2,3 % en 1992 à 6,7 % en 1997 (cf. tableau 5). Elle a ralenti à partir de 1998, jusqu'en 2003, avec des taux passant de 4,7 % en 1998 à 1 % en 2001. Cette tendance semble enrayée en 2003.

La dispersion des niveaux de vie augmentée

En 1997, l'inégalité des revenus était plus faible que pour l'Europe des 12 (cf. graphique IV). La valeur du coefficient de Gini confirmait ce dia-

gnostic, 0,29 étant une valeur faible pour une distribution des revenus (cf. tableau 6). Depuis, l'inégalité a augmenté : en 2001, selon les sources, le coefficient de Gini valait entre 0,30 et 0,31, l'indice de Theil valait 0,17 (pour 0,15 en 1997). L'inégalité est désormais à un niveau comparable à celui des dix nouveaux pays membres de l'Union européenne (qui présentent des coefficients de Gini allant de 0,22 pour la Slovaquie à 0,35 pour l'Estonie) (Eurostat 2004) et à peine supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'Europe (coefficient de Gini de 0,28) (5). Parmi les facteurs jouant sur l'inégalité, tels qu'ils apparaissent dans les décompositions des indices de Theil (cf. tableau 7), les variables liées au capital humain (6), diplôme et profession, jouent un rôle de premier plan (7). Plus surprenant est le pouvoir explicatif de l'âge qui paraît assez faible (9,3 %).

4. Au cours de la période, suite à des mesures spécifiques, on observait une diminution régulière dans un pays comme la France.

5. Un rapport récent de l'OCDE (2005), donne des valeurs beaucoup plus élevées pour l'inégalité polonaise, sans que l'on puisse déceler ce qui dans les choix méthodologiques retenus et les sources utilisées explique la divergence. Mais la valeur fournie, qui place la Pologne parmi les pays d'Europe les plus inégalitaires, apparaît fragile. On retiendra cependant de cette étude la confirmation de la tendance à la croissance de l'inégalité en Pologne.

6. On entend ici par capital humain à la fois le niveau d'études atteint et la catégorie socioprofessionnelle.

7. Au vu des corrélations entre les diverses variables, on ne peut obtenir le pouvoir explicatif d'un ensemble de variables en faisant la somme des pouvoirs explicatifs de chaque variable prise isolément.

Tableau 5
Le produit intérieur brut et la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour les années 1992-1997

	Pib par habitant y compris PPA en USD	Taux de croissance en %	Taux de change (1)	PPA (2)
1992	4 961	2,3	1,363	0,604
1993	5 345	3,5	1,811	0,758
1994	5 455	5,0	2,272	1,00
1995	6 554	6,9	2,425	1,14
1996	6 884	6,0	2,696	1,36
1997	7 487	6,8	3,279	1,54

1. Taux de change en dollars US des monnaies nationales.

2. L'évaluation des PPA varie selon les sources. Les valeurs fournies par Eurostat et le Pnud présentent peu de cohérence, ce qui nous a poussé à choisir les estimations de l'OCDE, qui semblent être les plus cohérentes avec nos estimations issues d'enquêtes.

Source : OCDE, National Accounts, Main Aggregates 1960-1997.

Tableau 6
Revenu annuel des ménages, corrigé des PPA, par unité de consommation – Mesures d'inégalité

Moyenne	Médiane	1 ^{er} décile	9 ^e décile	Indicateurs d'inégalité de revenus					
				Gini	Theil	D9/D1	Atkinson		
(en dollars américains)							0,25	0,5	0,75
4 203	3 667	1 948	6 875	0,293	0,150	3,53	0,102	0,070	0,036

La mesure de l'inégalité est tributaire des conventions adoptées pour tenir compte des économies d'échelle effectuées au sein des ménages.

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Le maximum d'inégalité est observé pour les 40-49 ans, qui sont sans doute les plus concernés par la réforme économique, allant de pair avec la transition vers l'économie de marché. Il apparaît qu'en Pologne l'inégalité chez les personnes âgées est quasi inexistante. Ceci est le résultat de la politique passée des salaires visant une certaine égalisation, d'où une faible hétérogénéité sociale, et une relativement faible différenciation des prestations de retraite.

Un grand sentiment de difficulté d'existence

Lorsqu'on demande aux ménages si leur revenu courant est égal ou inférieur au revenu qui leur paraît absolument indispensable, on obtient un pourcentage de ménages en difficulté de 33 % (cf. tableau 8). 14 % des ménages ont des retards de paiement. 18 % se sentent menacés par la misère. Près de la moitié des ménages a du mal « à joindre les deux bouts ».

Le niveau de vie observé, mais aussi celui ressenti, est bas. L'analyse de la structure de consommation des ménages en est une autre confirmation. Près de la moitié du budget moyen est consacré aux besoins de base (37 % à l'alimentation (8), 8 % à l'habillement) (cf. gra-

phique V). Quant aux dépenses consacrées à l'entretien, à l'équipement, au chauffage, au loyer et autres charges d'exploitation, elles ne représentent que 23 % du budget global. Dans cet ensemble, ce sont les dépenses consacrées à l'entretien du logement qui dominent (17 %).

La part des dépenses de transport est assez faible, alors même que les temps de transport sont plus élevés (cf. infra les emplois du temps), la durée des trajets étant la conséquence de la moindre motorisation. La part non négligeable du budget consacrée à la santé et à l'éducation dénote le recul du nombre de biens publics gratuits. Les médicaments sont payants. Quant au système éducatif public gratuit, il est parfois insuffisant pour donner aux jeunes tous les atouts qu'ils peuvent souhaiter (par exemple dans le domaine des langues étrangères), ce qui incite les parents à recourir à un enseignement privé coûteux.

Que le niveau de vie et la structure des dépenses soient liés est bien illustré par la comparaison de la consommation des ménages du premier et du dernier quintile, entre les plus modestes et les plus favorisés. La part de l'alimentaire décroît avec le revenu, alors que celles de la plupart des autres postes, surtout celle du transport, augmentent. À titre d'exemple, si nous prenons en considération la valeur de l'alimentation consommée par les ménages (y compris la restauration hors domicile et les boissons non alcoolisées), il résulte de l'enquête *Budget* que les 20 % des Polonais les plus pauvres y consacrent presque la moitié de leur budget et les 20 % de

Tableau 7
Part de l'indice de Theil expliquée par les variables socio-démographiques

En %

Âge	Sexe	Type de ménage	Type de commune	Diplôme	Profession
9,3	1,0	6,1	9,7	21,8	21,7

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

8. Au et hors du domicile, y compris boissons (alcoolisées ou non, non compris le tabac).

Tableau 8
Difficultés budgétaires des ménages

	En % des ménages
Revenus	
Étant donné son revenu actuel, le ménage a du mal à joindre les deux bouts	49
Le ménage a de l'argent uniquement pour la nourriture et les vêtements les moins chers	38
Le revenu courant du ménage est plus faible que le revenu qualifié d'absolument indispensable par le ménage	33
Retards de paiement	
Le ménage n'a pas payé à terme ses charges de logement (par exemple loyer, factures d'eau) y compris les traites pour le crédit au logement	14
Le ménage n'a pas toujours payé à terme sa facture de gaz ou d'électricité	14
Endettement	
Le ménage a pris un emprunt (un crédit) pour couvrir les dépenses courantes de consommation	8
Sentiment d'incertitude et de risque de misère	
Le ménage se sent menacé par la misère et ne sait pas comment résoudre ce problème	18
Le ménage ne saura pas quoi faire s'il est obligé de procéder rapidement à une dépense imprévue égale au revenu total mensuel du ménage	10

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

ménages ayant les plus gros revenus un quart environ.

Mais plus que le budget moyen, il faut sans doute observer la proportion de Polonais qui, au travers de questions d'opinion, se déclarent dans l'impossibilité, pour des raisons pécuniaires et non pour des raisons de goûts plus ou moins ascétiques, de s'assurer une consommation décente dans ces divers registres, usuellement qualifiés de fondamentaux. 49 % disent ne pas avoir les moyens financiers pour acheter de la viande dans leur alimentation courante (cf. tableau 9). 27 % ne disposent pas dans leur logement d'un chauffage central ou de radiateurs électriques dans un pays où les hivers sont longs et rudes (cf. tableau 10). 40 % des foyers n'ont pas de lave-linge (cf. tableau 11).

La plus ou moins grande abondance du temps laissé libre par le travail professionnel est aussi à prendre en compte pour comprendre le niveau de bien-être atteint. Une faible aisance financière générale, une part importante de la popula-

tion rurale et d'autres traditions font probablement qu'en moyenne Polonais et Polonaises consacrent un temps important aux tâches liées au fonctionnement du ménage (nettoyage, cuisine, lavage, repassage, etc.) ainsi qu'aux soins destinés aux enfants et aux membres adultes du ménage (cf. tableau 12). Une plus faible motorisation des ménages et l'absence de moyens de transports collectifs rapides expliquent probablement que l'on consacre aussi beaucoup de temps au transport. L'importante activité professionnelle des Polonais fait que le temps consacré au travail est long. Le temps consacré aux activités de loisir et de sociabilité n'est pas sacrifié pour autant, même si un Polonais moyen semble s'adonner surtout aux loisirs les moins chers qui ne grèvent pas le budget familial, comme, principalement, la télévision. Le caractère rural de la population contribue à gonfler les temps passés à la production domestique. Bricoler, jardiner, faire des conserves ou des confitures sont autant de moyens de pallier l'insuffisance des ressources monétaires. Ce sont les activités physiologiques qui semblent sacrifiées dans l'arbitrage, temps passé aux repas, et dans une moindre mesure celui consacré au sommeil (10 heures 50 minutes en tout quand même, mais c'est moins que dans d'autres pays, en France en particulier).

Tableau 9
Privations en matière de consommation

	En % des ménages
Consommation courante : ne pas avoir (ou difficilement) les moyens financiers pour...	
- manger de la viande	49
- manger du poisson	49
- boire du lait	14
- manger du pain	6
- manger des légumes	29
- manger des fruits	45

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Tableau 10
Absence de confort du logement

	En % des ménages
Confort général du logement : ne pas disposer de...	
- Cuisine séparée	15
- WC intérieur (1)	16
- Baignoire ou douche	18
- Eau froide courante	8
- Eau chaude courante	30
- Chauffage central (2)	27
Inconvénients du logement : être confronté au problème de...	
- Logement trop petit	28
- Logement sombre, humide	21
- Besoin d'une rénovation générale	41
- Environnement pollué	16
- Vandalisme	11
1. Il s'agit de toilettes à eau courante.	
2. Les logements ayant un chauffage central incluent les logements ayant un chauffage central collectif, individuel et ceux chauffés à l'électricité.	

Qui sont les Polonais pauvres ?

Les pauvres sont définis selon les trois critères : monétaire, mauvaises conditions de vie et difficultés subjectives. L'analyse de chacune de ces trois formes de pauvreté est obtenue à l'aide d'approches économétriques, toutes choses égales par ailleurs. Les données sont celles de 1997. Celles de 2001 ne sont pas reproduites ici mais fournissent des résultats très convergents. En quatre ans, les facteurs qui expliquent le risque de pauvreté sont restés inchangés.

Tableau 11
Absence d'équipement

	En % des ménages
Équipement en biens durables : ne pas posséder de...	
- Réfrigérateur	5
- Lave-linge	40
- Voiture	57
- Téléphone	51
- Poste de radio	9
- Magnétoscope	51
- Téléviseur couleur	13

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Pauvreté monétaire

Si on fixe le seuil de pauvreté monétaire à 50 % de la médiane des revenus équivalents, on isole 9 % de ménages pauvres (cf. tableau 13). Ce seuil monétaire est faiblement supérieur au minimum d'existence officiel.

La pauvreté touche à des degrés différents les diverses catégories de la population et dépend de toute une série de facteurs, aussi bien démographiques que socio-économiques (cf. tableau A, annexe). Parmi les facteurs les plus importants qui expliquent le fait, pour un ménage, d'être dans le champ de la pauvreté monétaire, figurent

Tableau 12
Une journée moyenne (temps moyens pour les individus de 18 ans ou plus)

Activités	Temps Heures (h) ; minutes
Temps physiologique	10 h 50
Sommeil	8 h 36
Repas	1 h 20
Toilette, soins (1)	0 h 54
Temps de travail professionnel et de formation	3 h 14
Travail professionnel	3 h 01
Études (2)	0 h 12
Autres (3)	0 h 01
Temps domestique	3 h 57
Ménage, cuisine, linge, courses	2 h 53
Soins (enfants, adultes)	0 h 33
Bricolage	0 h 10
Jardinage, soins animaux (4)	0 h 21
Temps de loisir et sociabilité	4 h 52
Utilisation des médias	2 h 51
Télévision	2 h 22
Lecture	0 h 23
Écouter la radio, de la musique, regarder une vidéo	0 h 06
Sport et récréations	0 h 48
Promenade (5)	0 h 18
Jeux	0 h 03
Sports	0 h 02
Chasse, pêche	0 h 02
Ne rien faire, se reposer	0 h 22
Loisirs créatifs	0 h 01
Sociabilité et sorties	1 h 13
Loisirs culturels	0 h 04
Conversation, courrier, téléphone (6)	0 h 50
Cérémonies civiles et religieuses ; activités civiques	0 h 19
Transports	1 h 03
Trajets domicile-travail	0 h 16
Trajets (hors domicile-travail)	0 h 47
Autres activités non mentionnées	0 h 04
1. Y compris activités privées non décrites ; pour ce poste, incluant l'activité sexuelle, le temps déclaré est quasi nul. 2. Seulement des étudiants et élèves ; le temps de récréation, les pauses (1 minute environ, en moyenne) sont comptabilisées avec les temps de sport. 3. Comprend principalement le temps de formation continue pour les actifs et les formations autres que professionnelles (par exemple pour apprendre à conduire). 4. Domestiques et élevés pour être consommés. 5. Y compris être à la plage ; aller chercher des myrtilles, des champignons ; non compris chasse et pêche. 6. Y compris rencontres avec des amis, visites rendues et reçues.	

Source : enquête Emplois du temps, Pologne, 1996.

Tableau 13
Pauvreté monétaire

Seuil de pauvreté	Part des pauvres dans la population (%)			Indicateurs d'inégalité des revenus			
	Ménages	Personnes	Enfants jusqu'à 14 ans	Ménages pauvres		Ménages non pauvres	
				Gini	Theil	Gini	Theil
50 % du revenu médian par unité de consommation	9,2	13,1	18,1	0,167	0,048	0,263	0,123

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, GUS.

le type de famille et le niveau de diplôme de la personne de référence. Le risque de pauvreté des familles nombreuses est assez présent. La pauvreté monétaire, définie sur la base des revenus, touche plus fréquemment les ménages jeunes et d'âge moyen que les ménages de personnes âgées. Elle est plus fréquente dans les zones rurales que dans les villes. La mauvaise situation financière de nombre de ménages ruraux renvoie à de nombreux facteurs trouvant leur origine dans les inflexions récentes de la situation économique et politique. La production agricole étant toujours caractérisée par des coûts importants alors même que la demande de produits agricoles est plutôt en diminution, on observe une situation difficile sur le marché rural du travail (taux de chômage élevé dans les régions touchées par la chute de l'agriculture d'État, phénomène de chômage caché touchant la population agricole). Les phénomènes de retour au foyer parental de jeunes n'ayant pas trouvé de travail à la ville et venant donc augmenter le nombre de

personnes à charge, contribuent à augmenter la part des ruraux parmi les pauvres.

Pauvreté en termes de conditions de vie

Le seuil de pauvreté en termes de conditions de vie a été fixé sur la base de l'analyse du score cumulant les privations, signes de mauvaises conditions de vie, qui ont été listées précédemment (cf. tableaux 9, 10 et 11). Un ménage est pauvre en terme de conditions de vie si son score est supérieur à 10 (cf. tableau 14). Ceci a permis d'isoler les 11 % de ménages environ qui ont les moins bonnes conditions de vie (cf. tableau 15).

Le revenu est certes un facteur très explicatif des disparités des conditions de vie (cf. graphique VI). Mais ce n'est pas le seul élément qui entre en jeu. Toutes choses égales par ailleurs, les facteurs essentiels qui jouent sur le niveau des conditions de vie – et par conséquent sur la probabilité d'appartenir au champ de la pauvreté évaluée dans cette optique « conditions de vie » – sont la situation de revenus, le niveau de diplôme et la position socio-professionnelle des divers membres du ménage (notamment la personne de référence) ainsi que le type de famille (cf. tableau A, annexe). Le cumul des symptômes de mauvaises conditions de vie est relativement plus fréquent chez les ménages ayant de faibles revenus, ceux ayant peu de formation – en particulier les ouvriers non qualifiés -, les personnes seules (9) et, mais dans une moindre mesure, les familles monoparentales.

Les ménages de personnes âgées sont plus menacés par la pauvreté de conditions de vie que les ménages jeunes et les ménages ruraux plus que les ménages urbains (surtout ceux

Tableau 14
Répartition des ménages selon le score de mauvaise qualité des conditions de vie

Valeur du score	En % des ménages	En % cumulés
21	0,0	0,0
20	0,0	0,0
19	0,0	0,0
18	0,1	0,1
17	0,1	0,2
16	0,3	0,5
15	0,7	1,2
14	1,2	2,4
13	2,1	4,5
12	3,1	7,6
11	3,3	10,9
10	3,5	14,4
9	3,9	18,3
8	4,5	22,8
7	5,6	28,4
6	8,0	36,4
5	9,9	46,3
4	11,3	57,6
3	12,2	69,8
2	12,4	82,2
1	11,1	93,3
0	6,7	100,0
Total	100,0	

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

9. En ce qui concerne les personnes seules, en Pologne, cela concerne surtout les personnes âgées, ayant peu de formation, vivant à la campagne. Relativement plus souvent il s'agit des hommes.

Tableau 15
Pauvreté de conditions de vie

Seuil de pauvreté/valeur maximale du score	Part des pauvres dans la population (%)			Indicateurs d'inégalité des revenus			
	Ménages	Personnes	Enfants jusqu'à 14 ans	Ménages pauvres		Ménages non pauvres	
				Gini	Theil	Gini	Theil
11/21	11,0	9,4	8,7	0,267	0,136	0,287	0,144

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

vivant dans les grandes agglomérations). Sans doute faut-il y voir le résultat d'une vitesse de pénétration des changements liés à l'ouverture à l'économie de marché différente selon les catégories, touchant d'abord les jeunes dans les grandes villes avant de concerner les personnes âgées à la campagne. Par contre, les citadins souffrent davantage que les ruraux d'un environnement dégradé (bruyant, pollué, avec des problèmes d'insécurité).

Pauvreté subjective

Les éléments listés dans le tableau 8 qui indiquent quelles difficultés les Polonais ressentent pour équilibrer leur budget peuvent être sommés de façon à former un score de difficultés subjectives (ou plutôt de difficulté à équilibrer recettes et dépenses). 31,3 % des ménages ne ressentent aucune de ces difficultés (cf. tableau 17) à partir duquel on caractérise les ménages considérés comme pauvres sur le plan subjectif (est pauvre sur le plan subjectif tout ménage cumulant plus de 4 difficultés sur les 8 retenues). Avec cette définition, on isole plus de 9 % de ménages pauvres (10) (cf. tableau 17). Toutes ces difficultés voient leur fréquence d'apparition décroître rapidement au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus (cf. graphique VII).

La pauvreté subjective touche, naturellement, plus fréquemment les ménages ayant les plus faibles revenus, mais la corrélation, comme on le verra, n'en est pas moins loin d'être parfaite : parmi les ménages pauvres *subjectivement* on trouve aussi des ménages ayant une situation de revenus relativement favorable. Sentiment de privation subjective, ressources faibles, mauvaises conditions de vie peuvent ne pas aller de pair, car tout un ensemble de facteurs complexes peuvent expliquer l'émergence d'un tel sentiment de privation. Il révèle vraisemblablement davantage un déséquilibre entre les aspirations de consommation et le niveau des ressources qu'un bas niveau de ces dernières.

Tableau 16
Pauvreté subjective

Seuil de pauvreté/valeur maximale du score	Part des pauvres dans la population (%)			Indicateurs d'inégalité des revenus			
	Ménages	Personnes	Enfants jusqu'à 14 ans	Ménages pauvres		Ménages non pauvres	
				Gini	Theil	Gini	Theil
5/8	9,3	9,9	12,2	0,265	0,110	0,284	0,142

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Le cumul de nombreux symptômes de pauvreté subjective est d'autant plus probable que certains membres du ménage souffrent d'un mauvais état de santé (cf. tableau A, annexe). Le chômage est aussi un facteur qui provoque le sentiment de privation subjective. Les ménages de personnes d'âge moyen sont relativement plus souvent pauvres sur le plan subjectif que les ménages de jeunes ou de personnes âgées. Si les ménages de personnes âgées apparaissent moins souvent touchés par la pauvreté subjective, c'est sans doute principalement parce que les retards de paiement y sont moins fréquents que chez les jeunes et que le recours à l'endettement pour satisfaire les besoins courants de consommation est beaucoup plus rare.

Le caractère aléatoire du futur est-il plus grand, pour les personnes âgées ? En Pologne, le futur apparaît sans doute risqué à beaucoup de personnes âgées, le risque le plus redouté étant celui de ne plus pouvoir faire face à son loyer, soit que celui-ci augmente trop fortement, soit que, suite à un veuvage, les ressources s'effondrent et ne permettent plus de déboursier le montant requis.

10. Cf. Verger, 2005, ce numéro, pour une discussion sur la façon de fixer la césure.

Tableau 17
Répartition des ménages selon le score de pauvreté subjective

Valeur du score	En % des ménages	En % cumulés
8	0,2	0,2
7	1,1	1,3
6	2,5	3,8
5	5,4	9,3
4	9,6	18,9
3	14,1	33,0
2	16,3	49,3
1	19,4	68,7
0	31,3	100,0
Total	100,0	

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

L'accumulation de plusieurs handicaps relatifs à l'équilibre budgétaire est renforcée par l'existence d'une descendance nombreuse, alors que le type de commune a une faible influence sur la probabilité de se retrouver en situation de pauvreté, même si les urbains ont, toutes choses égales d'ailleurs, une légère tendance à vivre plus souvent que les ruraux dans la pauvreté subjective. Mais si l'on analysait uniquement les opinions subjectives concernant la situation matérielle générale et surtout le niveau de revenus, la situation serait pire à la campagne qu'en ville.

Le cumul de différentes formes de pauvreté

Alors même que les trois groupes de ménages ayant relativement les plus faibles revenus, les pires conditions de vie et les plus fortes difficultés à équilibrer leur budget ont été définis de façon à être proches en ce qui concerne leur taille, soit environ 10 % de l'ensemble des ménages pour chaque groupe, il s'avère qu'ils ne se recouvrent que faiblement (cf. tableau 18), légèrement plus toutefois en 2001 qu'en 1997. Environ un quart des ménages manifeste au moins l'une des trois formes de pauvreté. Un ménage sur cent cumule les trois dimensions de pauvreté en 1997 et près de 2 % d'entre eux en 2001. Environ 5 % de ménages polonais présentent deux formes de pauvreté simultanément, et 17 % une forme et une seule.

L'absence d'une forte corrélation entre les formes de pauvreté définies se trouve confirmée par la valeur des coefficients de corrélation de Pearson (cf. tableau 19) qui tout en restant faibles, croissent légèrement entre 1997 et 2001.

Tableau 18
Ménages pauvres selon les symptômes de pauvreté

	En %	
	1997	2001
Aucun symptôme de pauvreté	77,2	76,5
Un symptôme et un seul	17,1	16,5
- pauvreté monétaire	4,9	5,3
- pauvreté de conditions de vie	7,4	5,5
- pauvreté subjective	4,8	5,7
Deux symptômes et deux seulement	4,6	5,2
- pauvreté de conditions de vie et monétaire	1,2	1,3
- pauvreté de conditions de vie et subjective	1,3	1,2
- pauvreté subjective et monétaire	2,1	2,7
Trois symptômes	1,1	1,8

Les faibles corrélations mettent en lumière les différences de concept entre les trois approches de la pauvreté ; elles peuvent également être dues à des erreurs de mesure (cf. Lollivier et Verger, 2005, ce numéro). Ainsi, une dissimulation de certains revenus peut créer une fausse pauvreté monétaire qui n'aura pas sa traduction dans les approches subjectives ou en termes de conditions de vie, ce qui affaiblira les corrélations concernées.

La corrélation entre les différentes formes de pauvreté est plus forte pour les ménages de jeunes et de personnes d'âge moyen que pour ceux de personnes âgées. Les coefficients de corrélation calculés pour les ménages de personnes ayant moins de 40 ans étaient de 0,23 entre la pauvreté en termes de conditions de vie et la pauvreté monétaire, de 0,19 entre la pauvreté en termes de conditions de vie et la pauvreté subjective, de 0,27 entre la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective ; ces coefficients valaient respectivement 0,12, 0,09 et 0,14 pour les ménages de personnes ayant plus de 60 ans.

On peut probablement expliquer une faible corrélation entre les différentes formes de pauvreté (surtout une très faible dépendance entre la pauvreté monétaire et la pauvreté en termes de conditions de vie), par les changements du contexte socio-économique. Moins de biens collectifs et moins d'échanges de services gratuits entre les ménages ont comme conséquences de donner au revenu une influence grandissante sur le niveau de vie. Ce processus, qui est appelé en Pologne « la décomposition du statut matériel » (11) concerne tout particulièrement l'entretien du loge-

11. Cf. aussi Sikorska, 1998.

Tableau 19
Corrélation entre les différentes formes de pauvreté (coefficients de corrélation de Pearson)

Corrélation	1997	2001
Formes de pauvreté		
Conditions de vie - monétaire	0,16	0,20
Conditions de vie - subjective	0,14	0,20
Monétaire - subjective	0,24	0,33
Scores		
Score de mauvaises conditions de vie - revenu du ménage	- 0,28	- 0,35
Score de pauvreté subjective - revenu du ménage	- 0,37	- 0,46
Score de mauvaises conditions de vie - score de pauvreté subjective	0,40	0,46

ment et les services courants (chauffage, électricité, etc.). Les ménages pauvres subissent, au premier chef, les effets de cette dégradation. Pour les ménages à hauts revenus, la libéralisation de l'économie leur permet d'améliorer leur situation matérielle.

Bien qu'au cours des dernières années (pendant la transformation) des changements considérables soient intervenus dans ce domaine et que les revenus perçus aient une influence grandissante sur le niveau de vie général, nous continuons à observer le phénomène de décomposition des caractéristiques du statut matériel en raison de la disparition de l'économie planifiée.

Le cumul des trois formes de pauvreté est plus fréquent parmi les ménages de personnes ayant un faible niveau de diplômes, ceux touchés par le chômage, les familles monoparentales, les hommes seuls et les habitants de la campagne (cf. tableau B, annexe).

L'exclusion sociale, une quatrième dimension de la pauvreté

L'exclusion sociale, plus encore peut-être que la pauvreté, est une notion des plus complexes. Il n'en existe pas de définition universellement admise. Il arrive même que la pauvreté soit identifiée purement et simplement à l'exclusion sociale alors que d'autres considèrent la pauvreté comme l'un des symptômes d'exclusion. D'autres restreignent l'usage du concept à son sens premier d'absence de tout lien social. Woodward et Kohli (2001) se réfèrent aux travaux de R.E. Goodin et P. Bourdieu et disent notamment que « l'exclusion sociale est un terme issu du débat sur les questions sociales qui comprend tous ou presque tous les malheurs de la société contemporaine comme le chômage, la discrimination, l'isolement, la précarité matérielle ou la pauvreté ». Pour en tenter une mesure statistique, il a donc fallu choisir une approche particulière, tout en étant limité dans le choix par les contraintes liées à la disponibilité des données (12).

L'exclusion sociale est abordée selon une démarche analogue à celle retenue pour cerner la pauvreté, c'est-à-dire comme un processus de cumul de différents facteurs négatifs, liés à la marginalisation en matière économique et sociale. Le mode de raisonnement retenu fait partiellement référence à la conception présentée notamment par Paugam (1996). De fait on

va construire un score à partir de 14 items élémentaires.

La nuance que nous retiendrons pour distinguer ce qui nous semble relever du registre de la pauvreté et ce que nous introduirons dans l'indicateur d'exclusion est liée au caractère plus ou moins économique ou plus ou moins sociologique du phénomène. Il nous semble en effet que l'analyse de la pauvreté s'attache plutôt à la dimension économique, l'accent étant mis sur les aspects matériels des conditions de vie tandis que l'approche en termes d'exclusion sociale, plus sociologique, s'intéresse principalement aux facteurs psychologiques et sociaux. Sont ici considérés comme symptômes d'exclusion sociale de l'individu : l'existence de liens sociaux limités, l'absence de sentiments d'aisance et de sécurité, concernant les différents domaines de la vie, et la mauvaise forme psychique. L'hypothèse faite, qui nous semble en accord avec la littérature sur le sujet, est que le cumul de ces symptômes contribue à l'augmentation du risque d'exclusion de l'individu de la vie sociale.

Le décompte des liens sociaux

L'affaiblissement des liens sociaux et des relations interpersonnelles est considéré actuellement comme l'un des facteurs principaux qui facilite l'exclusion sociale. Malgré l'imperfection de certaines questions de l'enquête (ces objections concernant par exemple les questions sur les relations entre voisins et entre parents), six indicateurs partiels ont été définis. Ces indicateurs concernent l'absence ou l'affaiblissement des relations avec proches, amis, voisins, la faible implication à la vie sociale ou religieuse (cf. tableau 20). Les Polonais adultes ne sont que peu attirés par les organisations sociales et politiques. En 2001, de 3 à 5 % des Polonais adultes déclarent l'appartenance aux différents clubs, associations, organisations religieuses ou politiques, ou organisations loca-

12. L'édition de l'enquête multidimensionnelle sur les conditions de vie, réalisée par le Gus en 2001, a introduit pour la première fois des questions permettant de décrire les relations des individus avec la société qui les entoure. Malgré la richesse de ces données novatrices, elles présentent quelques limites. De champ tout d'abord. Seuls sont enquêtés les ménages résidant dans des logements « ordinaires ». Il n'a pas été tenu compte de la population résidant dans des ménages collectifs – résidences universitaires, résidences pour personnes âgées, prisons – et les SDF. Les familles à problèmes sont faiblement représentées, à cause de difficultés pour les approcher et pour obtenir leur réponse. Les questions sur la sociabilité figurent dans le questionnaire individuel et ne sont donc disponibles que pour la population âgée de 18 ans ou plus.

les (comités de riverains, comités de parents d'élèves). Un peu plus de 5 % adhèrent à un syndicat. Par contre, la part des personnes qui déclarent participer aux messes, offices ou autres rencontres de nature religieuse est importante : environ 48 % des personnes âgées de 18 ans et plus participent une fois par semaine ou plus souvent aux messes, offices ou autres rencontres de nature religieuse, environ 26 % le font irrégulièrement et environ 14 % très rarement. Seulement un peu plus de 9 % ne participent à aucune rencontre de nature religieuse. L'indicateur élémentaire d'exclusion sociale relatif à cet aspect « appartenance aux différentes organisations sociales et participation à la vie religieuse » isole les personnes qui n'appartiennent à aucune des organisations sociales et politiques, telles que définies ci-dessus, et qui ne participent pas, ou seulement très rarement, aux rencontres de nature religieuse. Au total, environ 22,5 % des adultes sont concernés.

La Pologne est un pays où les liens familiaux sont forts. Seulement une personne sur cent déclare l'absence de tous contacts familiaux (directs, par téléphone ou par courrier).

Le niveau de participation ou d'isolement social, indépendamment des liens familiaux, dépend de l'appartenance aux groupes informels, composés d'amis et de voisins, et de la qualité du lien qui s'est alors établi. Environ 86 % des Polonais adultes déclarent avoir dans leur entourage une personne, qualifiée d'ami et n'étant pas un parent proche. La majorité des enquêtés connaissent en personne au moins certains de leurs voisins. Dans la plupart des cas nous avons à faire au « voisinage de courtoisie », constitué d'échanges de salutations et de courtes discussions. Cependant les trois quarts des enquêtés échangent de menus services avec au moins un ménage et un tiers des enquêtés ont des liens amicaux avec leurs voisins. Le fait de déclarer uniquement des mauvai-

Tableau 20
Les symptômes d'exclusion sociale

Aspects d'exclusion sociale	Indicateurs élémentaires (symptômes) d'exclusion sociale	Description de l'indicateur	% des adultes concernés par ce symptôme d'exclusion
Liens sociaux	Relations sociales limitées (pas d'appartenance aux différentes organisations sociales et faible implication à la vie religieuse)	L'enquêté n'appartient pas aux partis politiques, syndicats, organisations de charité, clubs, associations musicales, sportives, culturelles et autres organisations (par exemple comités de riverains, comités de parents d'élèves) et ne participe pas ou seulement ponctuellement aux messes, offices et autres réunions de nature religieuse.	22,5
	Relations familiales limitées	L'enquêté n'a pas ou a des relations très limitées avec sa famille au sens large (parents, grands-parents, beaux-parents, enfants, petits-enfants, frères et sœurs, autres parents). Tous les types de contacts (directs, par téléphone ou par courrier) sont pris en compte.	0,9
	Mauvaises relations avec ses voisins	Faibles relations positives avec les voisins. L'enquêté déclare uniquement des mauvaises relations avec les voisins.	6,5
	Relations hors famille limitées	L'enquêté n'adresse la parole à personne en dehors de son ménage (y compris au téléphone).	11,9
	Absence d'ami	L'enquêté n'a pas d'ami.	14,4
	Absence de soutien auprès d'autrui	L'enquêté n'a personne à qui demander de l'aide en cas de difficultés financières.	12,7
Auto-évaluation de la santé	Mauvaise situation psychique	L'enquêté estime sa situation psychique, son état d'esprit comme mauvais ou très mauvais et prend des psychotropes ou des somnifères.	3,2
Insécurité concernant les différents domaines de vie	Insécurité au domicile	L'enquêté ne se sent pas en sécurité au domicile.	25,1
	Insécurité financière	L'enquêté est inquiet en raison de sa situation financière.	31,3
	Craintes concernant les relations au sein de la famille	L'enquêté est inquiet en raison des relations au sein de sa famille.	12,4
	Craintes liées à l'absence de soins médicaux	L'enquêté craint l'absence de soins médicaux en cas de besoin.	17,9
	Menace de pauvreté	L'enquêté appartient à un ménage qui craint la pauvreté et ne sait pas comment régler ce problème.	18,2
Sentiment d'aisance	Insatisfaction de sa vie	D'une manière générale, l'enquêté est mécontent de sa vie.	11,8

Source : enquête multidimensionnelle sur les Conditions de vie, juin 2001, Gus.

ses relations avec ses voisins est considéré comme un symptôme d'exclusion sociale et concerne environ 6,5 % de la population.

La liste des indicateurs d'exclusion sociale comprend également des indicateurs de mauvaise condition psychique et d'insatisfaction de la vie (cf. tableau 20). Il est reconnu que ces symptômes peuvent provoquer la perte de sentiment d'identité et du sens de la vie et en conséquence, l'affaiblissement de la vie sociale ou le retrait total de celle-ci. Un Polonais adulte sur 5 définit sa situation psychique comme étant plutôt mauvaise et 7 % comme mauvaise ou très mauvaise. Cependant, seules les situations où la mauvaise ou très mauvaise auto-évaluation de la santé psychique s'accompagne de prise de somnifères ou de psychotropes sont considérées comme symptomatiques de l'exclusion sociale, ce qui est le cas de plus de 3 % des enquêtés. L'évaluation générale du degré de satisfaction de la vie est souvent considérée comme un indicateur synthétique de succès ou d'échec. À la mi-2001, environ 59 % des enquêtés portent un regard favorable sur leur vie et environ 12 % des enquêtés déclarent une totale insatisfaction vis-à-vis de leur vie actuelle.

Le score d'exclusion tient également compte du sentiment d'insécurité et d'incertitude, portant sur les différents domaines de la vie (13).

Le score d'exclusion

Le champ de ce que l'on a retenu pour décrire l'exclusion traduit des choix, dont certains peuvent apparaître comme conventionnels. Ainsi l'absence d'indicateurs concernant la situation sur le marché du travail, notamment le chômage, peut surprendre. Ce choix traduit le souci de disposer d'un indicateur valable pour la population complète des adultes, et non pas un indicateur restreint aux seules personnes en âge de travailler, ou un indicateur biaisé, en ce sens que le nombre d'items potentiels ne serait pas le même pour toutes les catégories. Le chômage servira de variable explicative du risque d'exclusion sociale, parmi d'autres caractéristiques sociales et démographiques. La même décision a été prise pour les indicateurs de pauvreté : le chômage lui-même n'est pas un signe de pauvreté. Ce sont les bas revenus qu'il implique en général qui sont des éléments de pauvreté. Ici l'analogie est claire : c'est l'absence de collègues de travail consécutive au chômage qui peut entraîner de l'exclusion, et cet aspect de la réalité est bien incorporé dans les items élémentaires d'exclusion.

La construction du score s'appuie sur un simple comptage des indicateurs. Si tous les symptômes retenus d'exclusion sociale étaient constatés chez le même enquêté, la valeur du score serait de 14. De même que pour la pauvreté, l'approche retenue pour définir la valeur seuil est relative. Pour les besoins de la présente analyse, la valeur seuil du risque d'exclusion sociale est fixée à la valeur 5 du score (14). Pour le seuil retenu, 11,5 % des enquêtés âgés de 18 ans ou plus sont considérés comme menacés d'exclusion sociale (cf. tableau 21).

L'analyse de la cohérence interne du score (conduite à partir des alpha de Cronbach) montre que les corrélations entre les différents indicateurs élémentaires sont faibles, mais sont positives : aucun item n'a donc dû être retiré du score. La qualité du score obtenu, jugée à l'aune de sa cohérence interne, est cependant plus faible que ce qui a été obtenu pour les scores de pauvreté.

Toutes choses égales par ailleurs (cf. tableaux C et D, annexe), l'exclusion a une probabilité plus importante d'apparaître chez les personnes ayant une mauvaise situation en termes de revenus, les handicapés, les chômeurs, les manœuvres, les

13. Certains de ces indicateurs (par exemple celui relatif à l'insécurité financière) sont déjà pris en compte dans la construction des indicateurs de pauvreté, ce qui pourrait causer une corrélation mécaniquement trop élevée avec les scores de pauvreté. Le risque est faible : d'une part seule une minorité d'éléments sont communs et d'autre part le fait que la pauvreté soit analysée au niveau du ménage tandis que l'exclusion l'est au niveau de l'individu diminue le risque de redondance.

14. On a procédé comme pour les scores de pauvreté : on a cherché à isoler à chaque fois une fraction des personnes les moins bien loties de même volume.

Tableau 21
Répartition de la population adulte selon la valeur du score d'exclusion

Valeur du score	En %	En % cumulés
14	0,0	0,0
13	0,0	0,0
12	0,0	0,0
11	0,1	0,1
10	0,2	0,3
9	0,6	0,8
8	1,1	1,9
7	1,8	3,7
6	3,0	6,7
5	4,8	11,5
4	8,7	20,2
3	14,2	34,4
2	21,0	55,4
1	25,9	81,3
0	18,7	100,0
Total	100,0	

Source : enquête multidimensionnelle sur les Conditions de vie, juin 2001, Gus.

parents isolés. Ce problème concerne plus les habitants des agglomérations urbaines que ceux des petites villes et des villages.

Les exclus sont souvent pauvres

De même que l'on a étudié comment s'articulaient les trois formes de pauvreté, de même on peut analyser les recouvrements entre les diverses formes de pauvreté et l'exclusion définie selon les hypothèses retenues. Les trois formes de pauvreté étaient distinctes entre elles. L'exclusion, quatrième forme de pauvreté en quelque sorte, est, elle aussi distincte : les pauvres sont parfois exclus mais ils ne le sont pas toujours et les exclus sont parfois pauvres mais ils ne le sont pas toujours (cf. tableaux 22 et 23).

Pour environ 6,5 % des Polonais adultes (soit plus de la moitié des Polonais menacés d'exclusion sociale), le risque d'exclusion sociale est associé au moins à l'une des formes de pauvreté. Pour la plupart d'entre eux – 3,7 % – le risque d'exclusion sociale coexiste avec une seule forme de pauvreté, le plus souvent la pauvreté subjective (environ 1,7 % de la population adulte) et dans une proportion un peu plus faible – environ 1 % – la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté monétaire. Presque 2 % des adultes sont menacés à la fois par l'exclusion sociale et deux formes de pauvreté dont plus de la moitié par la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective. La coexistence de la pauvreté multidimensionnelle (con-

sidérée comme le cumul des trois formes de pauvreté) et du risque d'exclusion sociale concerne moins de 1 % des Polonais adultes. Comme cette catégorie est peu nombreuse, il est difficile d'en donner une caractérisation sociale et démographique détaillée. Toutefois, en fonction du modèle simplifié de régression logistique (cf. tableau D, annexe), on discerne qu'il s'agit surtout des chômeurs ayant peu de formation. Cette catégorie se caractérise par un cumul des « facteurs d'exclusion potentiels », économiques et autres, ce qui peut conduire, avec une forte probabilité, à la marginalisation sociale.

Même si cette approche encore au stade exploratoire de l'exclusion n'aborde qu'une partie des questions et considérations dont il faudrait tenir compte pour une analyse complète, même si on peut objecter, pour citer Friske (2004) qu'en s'attaquant à l'analyse du phénomène de l'exclusion en Pologne « la pratique de la mesure s'avère supérieure aux tentatives de description théorique du phénomène qui nous intéresse... et... la définition des indicateurs a donné un sens au concept..., ... ce qui est contraire aux règles de la démarche de recherche dans les sciences sociales qui imposent l'identification des concepts théoriques avant la recherche d'indicateurs mesurables... », elle apporte de nouveaux éléments de réflexion importants et qui devraient servir de base aux réflexions ultérieures pour d'autres pays. Le chemin qui reste à faire est long, impliquant à la fois un retour au niveau théorique, pour mieux définir la notion d'exclusion, et un enrichissement des données existantes. Des choix alternatifs de méthodes devront être testés, la robustesse des résultats évalués, mais la principale conclusion de l'étude, à savoir qu'il y a place pour une autre approche de la pauvreté que les trois déjà élaborées, est importante pour la réflexion sur la dimensionnalité du phénomène. □

Tableau 22
Cumul des formes de pauvreté et d'exclusion sociale

En %

Forme de cumul	% des adultes
Pas de symptôme de pauvreté et d'exclusion sociale	71,0
Un symptôme et un seul	18,2
Une seule des formes de pauvreté	13,0
Exclusion sociale seule	5,2
Deux symptômes	7,2
Deux formes de pauvreté	3,5
Exclusion sociale et une des formes de pauvreté	3,7
Trois symptômes	2,7
Trois formes de pauvreté	0,8
Exclusion sociale et deux des formes de pauvreté	1,9
Quatre symptômes	0,9
Trois formes de pauvreté plus exclusion sociale	

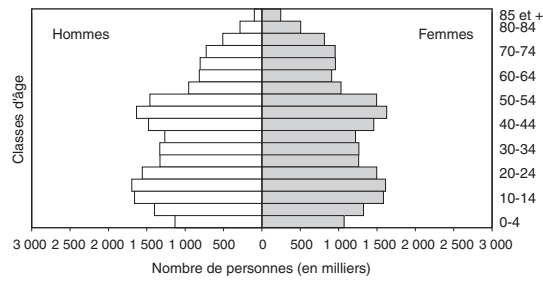
Source : enquête multidimensionnelle sur les Conditions de vie, juin 2001, Gus.

Tableau 23
Corrélation entre les différentes formes de pauvreté et le risque d'exclusion sociale

Corrélation avec l'exclusion sociale de la :	Coefficient de corrélation de Pearson
Pauvreté monétaire	0,15
Pauvreté en conditions de vie	0,18
Pauvreté subjective	0,29

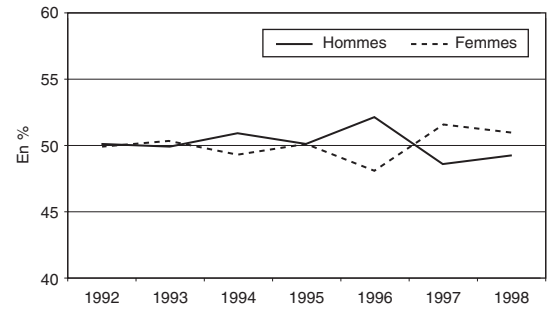
Source : enquête multidimensionnelle sur les Conditions de vie, juin 2001, Gus.

Graphique I
Pyramide des âges en 1997



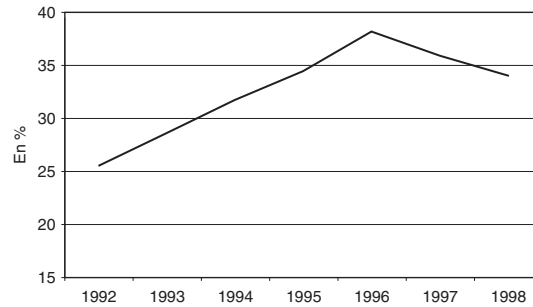
Source : enquête Conditions de vie, Gus.

Graphique II
Répartition des chômeurs par sexe



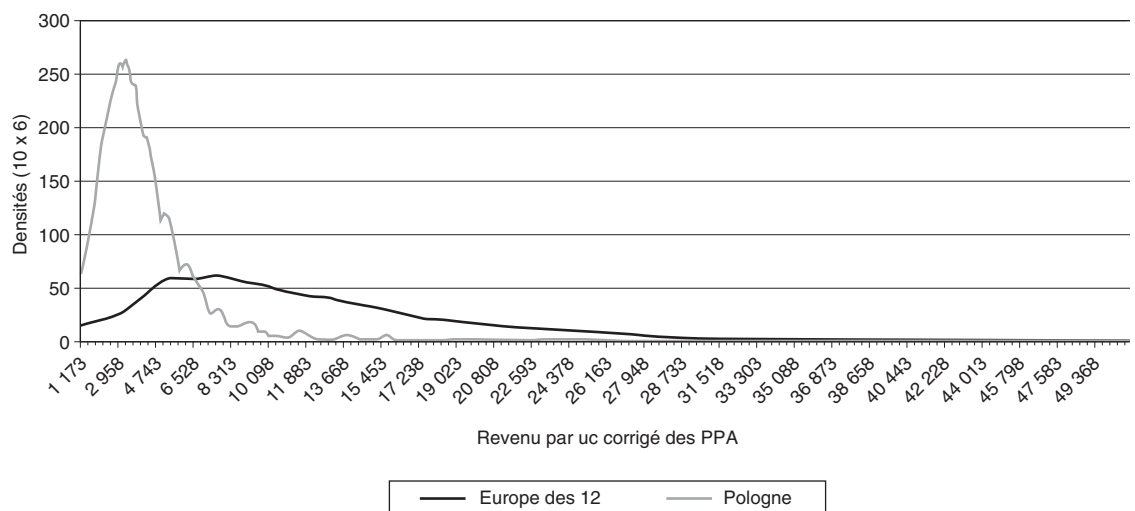
Source : enquête Conditions de vie, Gus.

Graphique III
Part des moins de 25 ans dans la population des chômeurs



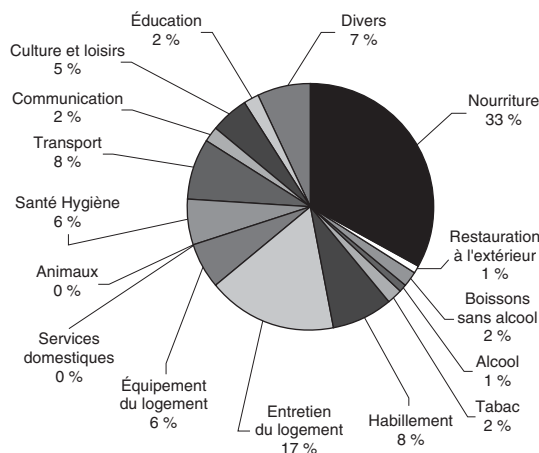
Source : enquête Conditions de vie, Gus.

Graphique IV
Distribution des revenus (en dollars américains)



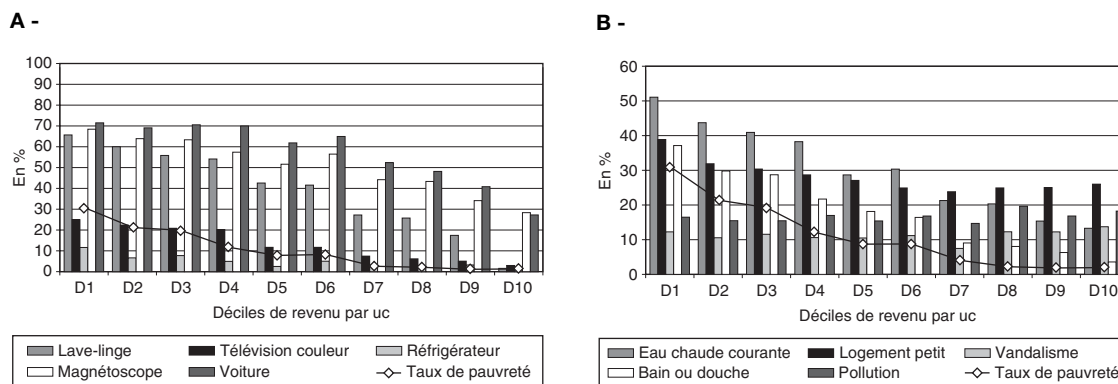
Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus et Panel communautaire européen, 1994.
 Europe des 12 : Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Royaume-Uni, France, Italie, Grèce, Espagne, Portugal, Irlande.

Graphique V
Structure de la consommation



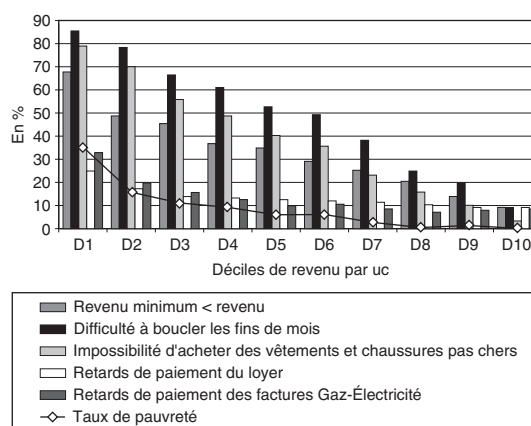
Source : enquête Conditions de vie, Gus.

Graphique VI
Indicateurs de conditions de vie : taux de pauvreté et % des ménages privés des biens durables et éléments de confort



Source : enquête Conditions de vie, Gus.

Graphique VII
Difficultés budgétaires



Source : enquête Conditions de vie, Gus.

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson A.B. (1992)**, « Measuring Poverty and Differences in Family Composition », *Economica*, vol. 59, n° 233, pp. 1-16
- Friske K.W. (ed) (2004)**, *Utopie inkluzji. Sukcesy i porażki programów reintegracji społecznej*, IPISS, Warszawa.
- Eurostat (1997a)**, « Répartition du revenu et pauvreté dans l'Europe des 12 en 1993 », *Statistiques en Bref : Population et conditions sociales*, n° 97-6.
- Eurostat (1997b)**, « Gros plan sur le Pib des pays candidats à l'adhésion à l'union européenne », *Statistiques en Bref : Économie et finances*, n° 29.
- Fall M, Horecký M. et Roháčová E.(1997)**, « La pauvreté en Slovaquie et en France : quelques éléments de comparaison », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 241-259.
- Förster M. et Mira d'Ercole M. (2005)**, « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 22.
- Hourriez J.-M. et Legris B. (1997)**, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 35-63.
- Insee (1995)**, « Revenu et patrimoine des ménages », *Synthèses*, n° 1.
- Insee (1996)**, « Revenu et patrimoine des ménages », *Synthèses*, n° 5.
- Insee (1997)**, « Revenu et patrimoine des ménages », *Synthèses*, n° 11.
- Lollivier S. et Verger D. (1997)**, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, numéro spécial *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, n° 308-309-310, pp. 113-142.
- Lollivier S. et Verger D. (2005)**, « Trois apports des données longitudinales dans l'analyse de la pauvreté », *Économie et Statistique*, n° 383-384-385, ce numéro.
- Nolan B. et Whelan C.T. (1996)**, *Ressources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford : Clarendon Press.
- OCDE (1999)**, *National Accounts, Main Aggregates*, 1960-1997.
- Paugam S. (1996)**, « Poverty and Social Disqualification: a Comparative Analysis of Cumulative Social Disadvantage in Europe », *Journal of European Social Policy*, vol. 6, n° 4, pp. 287-303.
- Pnud (1999)**, « Rapport mondial sur le développement humain », Nations Unies.
- Sikorska J. (1998)**, « Rozbieżności wymiarów położenia materialnego », *Konsumpcja. Warunki. Zróżnicowania. Strategie*, IFiS PAN, Warszawa.
- Szukielójć-Bieńkuńska A., Fall M. et Verger D. (2000)**, *Comparaison des conditions de vie en France et en Pologne*, Gus, Pologne.
- Woodward A. et Kohli M. (2001)**, *Inclusions and Exclusions in European Societies*, Routledge, Londres.
-

Tableau A
Analyse des trois approches de la pauvreté en Pologne (modèles Logit)

Variables	Pauvreté monétaire		Pauvreté conditions de vie		Pauvreté subjective	
	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald	Coefficient	Wald
Constante	- 2,7	471,0	- 3,1	282,1	- 1,5	88,5
Catégorie sociale (1)						
Agriculteurs	0,7	46,9	0,3	10,4	n.s.	
Indépendants « non agricoles »	- 0,5	8,1	- 0,6	4,1	n.s.	
Cols blancs	- 0,4	11,6	n.s.		n.s.	
Ouvriers qualifiés	Réf.		Réf.		Réf.	
Ouvriers non qualifiés	0,2	3,8	0,4	16,2	0,4	12,6
Autres (2)	n.s.		n.s.		n.s.	
Niveau d'études (1)						
Primaire et sans formation	0,4	17,3	0,8	65,8	0,2	4,9
Professionnel de base	Réf.		Réf.		Réf.	
Secondaire	- 0,3	9,0	- 0,5	14,8	- 0,3	7,6
Supérieur	- 1,1	19,0	- 1,4	12,8	- 0,7	9,3
Âge (1)						
Moins de 30 ans	0,4	10,4	n.s.		- 0,8	27,3
De 30 à 39 ans	0,3	13,5	- 0,3	5,7	- 0,2	3,5
De 40 à 49 ans	Réf.		Réf.		Réf.	
De 50 à 59 ans	- 0,6	28,1	- 0,4	10,3		
De 60 à 69 ans	- 1,4	72,8	n.s.		- 0,6	22,4
70 ans et plus	- 1,4	60,0	n.s.		- 1,2	60,7
Type de famille						
Homme seul	n.s.		1,1	41,3	- 0,6	11,9
Femme seule	- 1,0	18,60	n.s.		- 0,8	24,6
Couple sans enfant	- 0,5	9,0	0,3	3,0	- 0,9	30,3
Couple avec un enfant	- 0,3	6,1	0,6	13,1	n.s.	
Couple avec 2 enfants	Réf.		Réf.		Réf.	
Couple avec 3 enfants et plus	0,80	57,30	0,80	26,30	0,90	47,60
Famille monoparentale	0,5	13,10	0,60	14,70	n.s.	
Autres ménages	n.s.	n.s.	0,90	30,80	n.s.	
Domicile						
Campagne	0,6	32,7	0,7	51,4	- 1,1	105,8
Villes petites et moyennes	n.s.		- 0,2	4,3	- 0,4	27,2
Grandes villes (plus de 100000 h.)	Réf.		Réf.		Réf.	
Présence de chômeurs						
Ménages sans chômeur	Réf.		Réf.		Réf.	
Ménage avec au moins un chômeur	1,4	351,7	n.s.		0,8	111,0
Forme physique du ménage (3)						
Aucun individu avec handicap	Réf.		Réf.		Réf.	
Au moins un individu avec handicap (y c. léger)	- 0,2	2,6	0,4	37,0	0,5	32,2
Revenu (déciles)						
D1	//	//	1,4	131,4	1,6	143,1
D2	//	//	0,5	16,5	0,9	40,0
D3	//	//	n.s.		0,3	4,0
D4	//	//	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
D5	//	//	- 0,4	5,2	- 0,3	4,3
D6	//	//	- 0,5	15,9	- 0,8	30,6
D7	//	//	- 1,1	32,4	- 1,4	49,6
D8	//	//	- 1,1	39,2	- 1,7	81,6
D9	//	//	- 1,4	39,2	- 1,3	48,1
D10	//	//	- 1,6	48,6	- 3,4	70,0
1. De la personne de référence. 2. Personnes qui n'ont jamais exercé d'activité professionnelle. 3. Selon le critère d'invalidité biologique.						

Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si la valeur de la statistique de Wald associée dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5 %.

n.s. : non significatif au seuil de 5 %.

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Tableau B
Cumul de différentes formes de pauvreté en Pologne - Caractéristiques socio-démographiques des ménages

En % des ménages

Caractéristiques socio-démographiques des ménages	Pauvreté de conditions de vie et monétaire (1)		Pauvreté de conditions vie et subjective (1)		Pauvreté subjective et monétaire (1)		Trois symptômes	
	Taux de pauvreté	Part de la population de pauvres	Taux de pauvreté	Part de la population de pauvres	Taux de pauvreté	Part de la population de pauvres	Taux de pauvreté	Part de la population de pauvres
Total	1,2	100,0	1,3	100,0	2,1	100,0	1,1	100,0
Catégorie sociale de la personne de référence								
Agriculteurs	3,4	43,3	1,8	21,8	2,3	16,5	1,2	16,5
Indépendants « non agricoles »	0,3	1,4	0,5	2,6	0,6	1,9	0,4	2,6
Cols blancs	0,4	10,6	0,4	8,0	0,9	11,8	0,3	7,4
Ouvriers qualifiés	1,0	30,5	1,4	38,1	3,1	52,5	1,2	40,1
Ouvriers non qualifiés	1,4	13,0	2,5	22,3	3,0	16,4	2,8	29,2
Autres (2)	0,6	1,2	3,6	7,2	0,7	0,9	1,8	4,2
Niveau de formation de la personne de référence								
Primaire et sans formation scolaire	2,1	56,9	2,5	63,6	2,5	38,1	1,8	54,5
Professionnel de base	1,3	33,1	1,1	26,4	3,3	49,4	1,3	36,1
Secondaire	0,4	10,0	0,5	10,0	1,0	12,5	0,4	9,4
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Âge de la personne de référence								
Moins de 30 ans	1,2	8,8	0,3	2,5	2,7	11,7	1,4	12,1
De 30 à 39 ans	1,1	18,3	0,7	11,6	4,1	39,0	1,7	31,9
De 40 à 49 ans	1,9	38,7	1,1	21,4	3,0	34,7	1,5	32,9
De 50 à 59 ans	1,2	16,8	2,0	25,1	1,2	9,6	1,0	15,1
De 60 à 69 ans	0,7	9,3	2,0	26,6	0,4	3,1	0,3	5,3
70 ans et plus	0,7	8,1	1,2	12,8	0,3	1,9	0,2	2,7
Type de famille								
Homme seul	2,2	10,7	5,6	25,1	0,8	2,3	2,3	12,5
Femme seule	0,2	2,8	2,6	29,0	0,2	1,3	0,1	1,7
Couple sans enfants	0,5	7,2	0,5	6,5	0,5	4,0	0,7	11,1
Couple avec un enfant	0,8	9,9	1,0	12,3	1,5	11,2	0,8	11,8
Couple avec 2 enfants	0,7	10,2	0,4	5,7	2,8	22,2	0,4	6,8
Couple avec 3 enfants et plus	2,5	20,2	0,8	6,3	7,6	35,9	2,9	26,3
Famille monoparentale	2,5	18,3	1,3	9,3	3,4	14,6	2,0	16,2
Autres ménages	2,0	20,7	0,6	5,9	1,4	8,5	1,2	13,6
Domicile								
Campagne	3,0	84,0	1,8	46,2	2,4	37,5	1,5	46,4
Villes petites et moyennes (jusqu'à 100 000 habitants)	0,3	8,0	1,1	28,1	2,4	38,2	0,9	27,4
Grandes villes (plus de 100 000 habitants)	0,3	8,0	1,0	25,7	1,5	24,3	0,8	26,2
Présence de chômeurs								
Ménages sans chômeur	1,0	70,5	1,2	77,1	0,8	30,2	0,5	37,1
Ménages avec au moins un chômeur	2,1	29,5	1,7	22,9	8,5	69,8	3,9	62,9
Forme physique du ménage (3)								
Aucun individu avec handicap	1,3	86,4	1,1	66,1	2,1	82,3	1,0	76,9
Au moins un individu avec handicap (y compris léger)	0,8	13,6	2,2	33,9	1,9	17,7	1,3	23,1
1. Uniquement ces deux formes de pauvreté. 2. Personnes qui n'ont jamais exercé d'activité professionnelle. 3. Selon le critère d'invalidité biologique.								

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Tableau C
Le risque d'exclusion sociale (régression logistique)

Variables explicatives	Paramètre estimé	Statistique de Wald
Constante	- 0,85	16,38
Âge de l'enquêté		
Au-dessous de 30 ans	- 0,86	72,0
De 30 à 39 ans	- 0,32	13,2
<i>De 40 à 49 ans</i>	<i>Réf.</i>	
De 50 à 59 ans		
De 60 à 69 ans	- 0,21	4,1
70 ans et plus		
Niveau de formation		
Sans formation et formation élémentaire	0,18	6,5
<i>Formation professionnelle de base</i>	<i>Réf.</i>	
Formation secondaire		
Formation supérieure		
Type de famille		
Personne seule	- 0,62	24,1
Couple sans enfant	- 0,32	9,2
Couple avec 1 enfant		
<i>Couple avec 2 enfants</i>	<i>Réf.</i>	
Couple avec 3 et plus d'enfants		
Mère ou père célibataire	0,3	8,9
Autres ménages		
Lieu de domicile		
Campagne	- 0,23	5,8
Villes de moins de 100 000 habitants		
<i>Villes entre 100 000 et 500 000 habitants</i>	<i>Réf.</i>	
Villes de plus de 500 000 habitants	0,33	9,1
Plusieurs ménages dans le logement		
<i>Logement habité par un ménage</i>	<i>Réf.</i>	
Logement habité par plusieurs ménage		
Type d'habitat		
<i>Maison individuelle</i>	<i>Réf.</i>	
Immeuble d'habitation	0,20	7,5
Voïvodies (« régions »)		
Dolnoślaskie		
Kujawsko-pomorskie		
Lubelskie		
Lubuskie		
Lódzkie	- 0,25	4,6
Małopolskie	- 0,43	11,7
<i>Mazowieckie</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Opolskie	- 0,41	4,3
Podkarpackie		
Podlaskie		
Pomorskie	- 0,37	5,8
Śląskie		
Świętokrzyskie		
Warmińsko-mazurskie		
Wielkopolskie		
Zachodniopomorskie		
Catégorie socio-économique		
Agriculteurs	- 0,21	4,8
<i>Établis à leur compte</i>	- 0,62	6,85
Cadres supérieurs		
Spécialistes		
Encadrement technique		
Autres salariés		
<i>Ouvriers qualifiés</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Manœuvres	0,22	6,91
Inactifs		
Situation en termes de revenus - déciles		
D1	0,80	61,8
D2	0,32	10,2
D3	<i>Réf.</i>	
D4		
D5	- 0,38	11,8
D6	- 0,56	32,1
D7	- 0,80	38,2
D8	- 1,26	121,4
D9	- 1,36	82,2
D10	- 1,82	156,2

Tableau C (suite)
Le risque d'exclusion sociale (régression logistique)

Variables explicatives	Paramètre estimé	Statistique de Wald
Santé Handicapé <i>Non handicapé</i>	0,88 <i>Réf.</i>	179,9
Chômage Chômeur <i>Autres</i>	0,76 <i>Réf.</i>	95,1
Formation du père de l'enquêté (1) <i>Sans formation</i> Formation élémentaire Formation professionnelle de base Formation secondaire Formation supérieure Inconnue	<i>Réf.</i> n.s. - 0,28	3,7
Statut socio-économique du père (1) <i>Col bleu</i> Col blanc Établi à son compte Agriculteur <i>Autres</i>	<i>Réf.</i> - 0,19	7,56
Situation financière de la famille de l'enquêté pendant son enfance et adolescence <i>Problèmes financiers graves et fréquents</i> Problèmes financiers graves à partir d'une date donnée Problèmes financiers graves jusqu'à une date donnée Problèmes financiers graves et périodiques Pas de problèmes financiers graves mais la famille n'était pas aisée Pas de problèmes financiers	<i>Réf.</i> - 0,35 - 0,63 - 0,69	<i>Réf.</i> 23,2 90,0 34,9

1. Pendant l'adolescence de l'enquêté (quand l'enquêté était âgé de 16 ans à peu près).

Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si la valeur de la statistique de Wald associée dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5%.

n.s. : non significatif au seuil de 5 %.

Source : enquête Conditions de vie, juin 1997, Gus.

Tableau D
Analyse du cumul de trois formes de pauvreté et de l'exclusion sociale (régression logistique)

Variables explicatives	Paramètre estimé	Statistique de Wald
Constante	-1,63	12,2
Âge de l'enquêté		
Au-dessous de 30 ans	- 0,98	12,7
De 30 à 39 ans	- 0,61	5,7
De 40 à 49 ans	Réf.	
De 50 à 59 ans	- 0,91	11,2
De 60 à 69 ans	- 1,57	13,6
70 ans et plus	- 2,21	16,6
Niveau de formation		
Sans formation et formation élémentaire	0,61	9,5
Formation professionnelle de base	Réf.	
Formation secondaire et supérieure	- 0,59	9,5
Type de famille		
Personne seule	- 1,62	16,6
Couple sans enfant	- 0,70	4,4
Couple avec enfants	Réf.	
Mère ou père célibataire		
Autres ménages		
Lieu de domicile		
Campagne	- 0,60	6,4
Villes petites et moyennes (moins de 100 000 h.)	- 0,92	12,5
Grandes villes (plus de 100 000 habitants)	Réf.	
Situation en termes de revenus - déciles		
D1	2,14	64,0
D2	0,88	8,5
D3	Réf.	
D4	- 1,15	5,5
D5	- 1,14	5,5
D6		
D7		
D8		
D9		
D10		
Santé		
Handicapé		
Non handicapé	Réf.	
Chômage		
Chômeur	0,61	9,7
Autres	Réf.	
Formation du père de l'enquêté		
Sans formation	Réf.	
Formation élémentaire	- 1,21	11,8
Formation professionnelle de base	- 1,56	12,9
Formation secondaire	- 2,42	12,5
Formation supérieure		
Inconnue		
Statut socio-économique du père		
Col bleu	Réf.	
Col blanc		
Etabli à son compte		
Agriculteur	- 0,55	6,25
Autres		
Situation financière de la famille de l'enquêté pendant son enfance et adolescence		
Problèmes financiers graves et fréquents	Réf.	
Problèmes financiers graves à partir d'une date donnée		
Problèmes financiers graves jusqu'à une date donnée		
Problèmes financiers graves et périodiques		
Pas de problèmes financiers graves mais la famille n'était pas aisée	- 0,76	9,39
Pas de problèmes financiers		

Lecture : le coefficient de Wald (carré de la statistique de Student) donne une mesure de la précision de l'estimation du coefficient : plus sa valeur est élevée, plus l'estimation est précise. Il est usuel de comparer sa valeur avec le seuil de 4, qui est approximativement la valeur limite permettant d'interpréter le signe du coefficient. Un coefficient sera dit significativement positif (respectivement négatif), au seuil de 5 %, si la valeur de la statistique de Wald associée dépasse 4. Ceci signifie que la probabilité que le coefficient soit du signe contraire est inférieure à 5 %.

n.s. : non significatif au seuil de 5 %.

Source : enquête multidimensionnelle sur les Conditions de vie, juin 2001, Gus.